

UNSA - Union Régionale Lorraine Gare de Metz - Porte F Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

≘' 03 87 62 67 64 // ≜ 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail: unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale **Lille 25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE**

 $\ @>\ 03\ 59\ 01\ 69\ 17\ //\ \triangle\ 03\ 20\ 53\ 29\ 92\ //\ sncf$: 220 917

e-mail: ur.lille@unsa-cheminots.org

Conseil de Surveillance : les FCPE

Bulletin n°8 – mai 2014

Les 4 FCPE (Emeraude, Horizon Solidaire, Saphir et la Clef) représentent 860 377 692 €. Par rapport au 30/12/2012, nous constatons une baisse de 32 685 832 € de fonds placés au 31 décembre 2013.

Le FCPE Emeraude n'est plus ouvert à la souscription depuis 2012.

Actuellement, les salariés peuvent toujours verser sur le FCPE Epargne Saphir et Horizon Solidaire.

L'essentiel

FONDS SAPHIR

Le Conseil de Surveillance du **FCPE Épargne SAPHIR** s'est réuni le 10 avril 2014. Ce FCPE est géré par NATIXIS. Il y a 21 759 porteurs de parts pour un actif de 136 371 250 € qui représente 15,85 % des encours. Entre 2012 et 2013, le montant de ce fonds a baissé de 369 921 € soit -0,27 % et la part de -0,49 %.

Cette baisse se justifie par l'évolution très modeste de la valeur de la part soit 0,22 % sur l'année 2013.

FONDS ÉMERAUDE

Le Conseil de Surveillance du FCPE ÉMERAUDE s'est réuni le 29 Avril 2014. Le rapport annuel de gestion 2013 soumis au vote a été approuvé par l'ensemble des membres par 4 voix pour.

Valeur liquidative de la part au 25/04/2014: 144,48 €. Nombre de parts au 31/12/2013: 3812 parts pour un actif de 11 413 684 €.

Pour faire suite à la présentation des comptes de résultats, il a été demandé aux membres du Conseil de Surveillance, quelle attitude devait être adoptée concernant l'évolution des sommes du FCPE Emeraude ? Ce fonds arrive à terme.

Il a été décidé à l'unanimité des membres du Conseil de transférer les sommes sur le compte « Horizon Solidaire » qui offre une rémunération supérieure au compte « Saphir ».

Un courrier sera envoyé à l'ensemble des porteurs de parts, afin de s'assurer de leur volonté de poursuivre leur épargne, ou de la retirer.

FONDS LA CLEF

Le Conseil de Surveillance du FCPE « La CLEF » s'est réuni le 29 avril 2014. Il est géré par NATIXIS. Au 31 décembre 2013, il y avait 20 077 porteurs de parts pour un actif de 674 763 134 €. En 2013, il y a eu pour 48 151 708 € de demandes de remboursements dont 86 802 € au titre des transferts. La valeur de la part était de 16,83706 € soit un rendement annuel de 2,38 % pour 2013. Pour rappel, ce FCPE n'est plus ouvert à la souscription.

FONDS HORIZON SOLIDAIRE

Ce fonds qui a 8161 porteurs pour un montant de 37 831 385 €, est géré par AMUNDI. **Horizon Solidaire** associe action de solidarité et soutien au développement durable en investissant dans les titres :

Horizon Solidaire a contribué :

- 1 Via ses investissements dans la SIFA (Société d'Investissement France Active) en 2013 :
 - ✓ A créer ou consolider 16599 emplois dont 4300 pour des personnes en difficulté.
 - ✓ A financer 262 entreprises.
 - ✓ A investir 15.1 M€.
- 2 Via ses investissements dans SNL Prologues en 2012 :
 - ✓ A acquérir et rénover 50 nouveaux logements.
 - ✓ A porter les logements à occupation temporaire en Ile-de-France à 900.
 - ✓ A accueillir puis reloger 7000 personnes depuis la création.
- 3 Via ses investissements entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD) :
 - ✓ A permettre l'acquisition et la rénovation de maisons de retraite et établissements de soin pour les personnes âgées fragilisées ou dépendantes.

Pour l'année 2013, **Horizon Solidaire** enregistre une performance de 3.72%. Depuis sa création en janvier 2010, l'évolution est de 10,53%.

Nouveauté 2014 :

Innovations en tenue de compte : Nouvelle application « Mon Epargne Salariale » disponible sur iPhone et iPad ainsi que sur smartphones et tablettes Android (Samsung, LG, HTC, etc.). Disponible sur Google Play Store et App Store.

EN CONCLUSION

Le Fond Horizon Solidaire offre une performance non négligeable pour 2013 (3,72 %). Avec un premier trimestre 2014 à +1,10 %, on peut espérer un accostage fin 2013 des plus honorables. Le Fond Saphir offre une très petite performance de 0,22 %.

A noter que le dépôt sur l'un des deux fonds rapporte 20 % en abondement de la part de l'entreprise pour un dépôt de 1500 €. Attention, les montants versés sont bloqués durant 5 ans (voir liste des déblocages anticipés).

Pour les FCPE, l'UNSA a demandé à la SNCF comment vont être intégrés et gérés les différents fonds de placements lors de la réunification au sein du GIU des personnels SNCF et RFF. Ce point est en cours de discussion.

Soutenue par la

